

C.P.A.

CONFEDERATION DES PRODUCTEURS AUDIOVISUELS

Syndicat des **P**roducteurs **E**t **C**réateurs d'émissions de **T**élévisions
Syndicat des **P**roducteurs de **F**ilms d'**A**nimation
Union **S**yndicale de la **P**roduction **A**udiovisuelle

COMMUNIQUÉ

FRANCE TELEVISIONS : EN AVANT TOUTE !

La Confédération des Producteurs Audiovisuels prend acte avec satisfaction des premières déclarations et décisions de Rémy Pflimlin.

Le nouveau Président de France Télévisions a placé au cœur de sa stratégie deux des revendications majeures portées par la CPA depuis plusieurs mois : le renforcement de l'identité des chaînes et le développement numérique du groupe.

La constitution rapide de l'état-major du groupe répond au souhait des producteurs audiovisuels que soit réduite au maximum la période de transition ouverte depuis plusieurs mois. Il est indispensable que le nouvel organigramme complet soit en place au plus tôt.

La CPA félicite les nouveaux dirigeants pour leur nomination à la tête des différentes chaînes du groupe et attend notamment des décisions rapides en matière de programmes pour corriger certains effets pervers de l'organisation actuelle.

La CPA souhaite que la réflexion sur le positionnement des différentes chaînes du groupe soit abordée de manière conquérante et ambitieuse. Trop de questions n'ont pas été tranchées ces dernières années : rajeunissement de l'audience du groupe, positionnements de France 3 et de France 4, participation de France Télévisions au capital de Gulli ... Des réponses doivent être apportées afin que le groupe France Télévisions propose sans tarder un bouquet de chaînes complémentaires à même de répondre aux attentes de tous les publics, avec des moyens financiers pérennes à la hauteur de cette ambition dans tous les genres de programmes.

Rémy Pflimlin a pris la mesure du défi que le groupe doit relever en matière de développement numérique. Celui-ci ne se résume pas au déploiement de l'offre existante sur de nouveaux supports ou à de nouveaux formats de diffusion. L'offre de programmes de France Télévisions doit être enrichie et complétée sur les nouveaux médias pour répondre à l'évolution de la consommation des images et aux attentes des citoyens. La CPA demande que des moyens financiers spécifiques soient dédiés à ce développement et inscrits dans le Contrat d'Objectifs et de Moyens du groupe.

La CPA souhaite que le mandat de Rémy Pflimlin soit l'occasion de consolider le partenariat historique entre France Télévisions et la production audiovisuelle indépendante.

CPA

5, rue Cernuschi – 75017 Paris
tél : 01 40 53 23 00